

# Bienvenue en Slovaquie

Tu as moins de 18 ans et tu viens d'arriver en Slovaquie ?



TU TROUVERAS ICI DES INFORMATIONS UTILES

## Où suis-je ?

Bonjour ! Tu es en Slovaquie.

Située en Europe centrale, la Slovaquie est un État membre de l'Union européenne. Elle est frontalière avec la Hongrie, l'Autriche, la République tchèque, la Pologne et l'Ukraine. Tous ces pays, à l'exception de l'Ukraine, sont aussi membres de l'Union européenne. Cela signifie qu'ils ont des lois communes. L'Autriche et la Slovaquie utilisent également la même monnaie, l'euro, que certains autres membres de l'Union européenne. La capitale de la Slovaquie s'appelle Bratislava. La langue officielle est le slovaque et beaucoup de gens y parlent aussi l'anglais et l'allemand.



## Qui est considéré comme enfant en Slovaquie ?

Tu seras considéré(e) comme enfant jusqu'à l'âge de 18 ans.

En Slovaquie comme dans toute l'Union européenne tu seras considéré(e) comme enfant jusqu'à l'âge de 18 ans. **Tous les enfants sont protégés indépendamment de leur nationalité ou de leur statut juridique.**

**Si tu es un enfant se déplaçant non accompagné, en Slovaquie tu as droit à une protection spéciale** assurée par les autorités chargées de la protection de l'enfance. La protection spéciale, c'est l'aide apportée aux enfants qui voyagent ou séjournent en Slovaquie sans leurs parents ni leurs tuteurs.

## Quels sont les droits des enfants en Slovaquie ?

Tous les enfants, indépendamment de leur nationalité ou de leur statut juridique, ont un certain nombre de droits, les droits correspondant à l'environnement familial et la garde des enfants, à la santé et au bien-être, à l'éducation, aux loisirs et à la culture, de même qu'à des mesures de protection spéciales garanties par la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et ratifiée par la Slovaquie.

**Pour bénéficier de ces droits, tu dois informer** les autorités et les organisations internationales **que tu as moins de 18 ans**. Si tu as des documents prouvant ton âge, présente-les aux autorités. Pense à garder ces documents en lieu sûr ! Personne ne doit te les prendre, ni les prendre à ta famille, sauf les gardes frontières ou la police qui devront les vérifier pendant une courte période avant de te les rendre. Si tu n'as pas ces documents sur toi, tu peux indiquer ton âge aux autorités. Si les autorités ne sont toujours pas sûres de ton âge, elles peuvent devoir faire certaines vérifications.

Si tu ne comprends pas le slovaque, tu as le droit de demander un interprète pour t'aider à communiquer dans la langue que tu parles et à tous les étapes de la procédure si nécessaire.



# Qu'arrive-t-il aux enfants qui voyagent non accompagnés ?

Les enfants voyageant sans leurs parents ont un statut particulier. Si c'est ton cas, les autorités slovaques chargées de la protection de l'enfance sont tenues de te protéger et de veiller à ce que ton bien-être physique et affectif (ton « intérêt supérieur ») soit une priorité. Ceci veut dire que dans toutes les actions te concernant, qu'elles soient entreprises par des entités publiques ou bien privées, ton **intérêt supérieur sera considéré comme primordial**. Si tu ne voyages pas avec tes parents mais avec d'autres membres de ta famille qui s'occupent de toi, les autorités slovaques chargées de la protection de l'enfance travailleront avec eux pour délivrer un document juridique officiel attestant de ce dispositif de garde et de la responsabilité de s'occuper de toi en Slovaquie. Si tu **voyages seul(e), sans parents ni autres membres de la famille**, les autorités slovaques chargées de la protection de l'enfance te placeront dans un centre d'accueil pour enfants et familles afin d'assurer ta sécurité et dans lequel un expert en protection de l'enfance des autorités chargées de la protection de l'enfance sera ton tuteur.



## Qu'est-ce que c'est un tuteur ?

Un tuteur est une personne chargée de protéger tes intérêts en l'absence de tes parents. Elle sera légalement responsable de toi et te représentera devant les autorités compétentes en Slovaquie. **Tu auras TOUJOURS le DROIT de faire part de tes pensées et de tes souhaits** mais tout acte formel et toute décision te concernant devront être pris par ton tuteur. Par exemple, le tuteur te représente devant la police ou le tribunal ou bien signe des documents officiels en ton nom lorsque tu souhaites t'inscrire dans une école ou si tu es admis(e) à l'hôpital.

## Comment vit-on dans le centre d'accueil pour enfants et familles ?

Les centres sont répartis dans toute la Slovaquie mais l'un d'eux, situé dans la ville de Medzilaborce, est spécialisé dans la prise en charge des enfants étrangers. Le personnel du centre s'occupera de toi et te fournira aussi longtemps que nécessaire tout ce dont tu auras besoin : nourriture, vêtements et soins de santé. Pendant le séjour au centre, tu devras également suivre des cours de langue slovaque et aller à l'école. Il s'agit d'un centre ouvert mais tous les mouvements en sont soumis à l'appréciation de l'assistant social. Toutefois, dès ton arrivée au centre, tu devras respecter la quarantaine médicale, ce qui peut durer jusqu'à un mois. **Tu peux contacter ta famille si tu le souhaites**. Le personnel du centre d'accueil pour enfants et familles est à ta disposition pour t'aider et répondre à toutes tes questions.

### Si je ne sais pas où se trouve ma famille, quelqu'un peut-il m'aider à la retrouver ?

Oui, **tu peux rechercher ta famille si tu as perdu contact avec elle** et ignores où elle se trouve. Pour recevoir de l'aide, il suffit de dire au personnel du centre que tu souhaites retrouver ta famille. Il appuiera ta demande et assurera le suivi auprès des autorités pour commencer la recherche, le cas échéant.

### Si je sais où se trouvent certains des membres de ma famille, est-ce que quelqu'un peut m'aider à les contacter ?

Si tes parents, tes frères et sœurs adultes, tes oncles et tantes se trouvent dans un autre pays, **tu pourras éventuellement** les rejoindre. En général, la procédure de regroupement familial est engagée par le tuteur avec l'aide des autorités nationales dénommées Office des migrations. Tu dois en ce cas dire à ton tuteur que tu souhaites être réuni à ta famille et lui donner des détails sur elle, comme les noms, numéros de téléphone et adresses, afin qu'il puisse en ton nom en assurer le suivi avec les autorités. La procédure peut être longue et il n'est pas garanti dans tous les cas que tu pourras être réuni avec ta famille. Cela dépend de différents facteurs comme **ta sécurité, ta relation aux membres de la famille et la situation de ta famille**. N'oublie pas que tu peux à tout moment parler à ton tuteur ou à l'assistant social pour mieux comprendre la procédure et ses différentes étapes.

## Quelles sont mes possibilités en Slovaquie ?

Si tu as **peur de retourner** dans ton pays d'origine parce que tu crains d'être maltraité(e) en raison de ta race, de ta religion, ta nationalité, ton appartenance à un groupe social particulier ou tes opinions politiques, **tu es en droit de demander l'asile ou une protection temporaire (asile temporaire)**. Ton tuteur légal remplira alors la demande d'asile en ton nom. Pendant les entretiens en présence de ton tuteur légal, on te posera des questions pour comprendre ce que tu crains et si ton retour dans ton pays te mettrait en danger. Si tu te trouves déjà au centre d'accueil pour enfants et familles, tu peux demander à ton tuteur ou à un assistant social de t'expliquer la procédure.

Et n'oublie pas que tu peux aussi écrire au **HCR** si tu as besoin d'assistance et de plus d'informations dans la langue de ton choix à l'adresse **svkbrprot@unhcr.org** ou que tu peux **contacter la ligne d'assistance du HCR** où sont parlés l'anglais, le slovaque, l'ukrainien et le russe au numéro **0800 22 12 30** (numéro d'appel gratuit d'un téléphone slovaque) **+421 2 22 11 56 50** (appel d'un numéro de téléphone non slovaque)

### Pour plus d'informations :

#### Concernant la procédure :

<https://help.unhcr.org/slovakia/asylum/>



#### Concernant l'aide aux enfants :

<https://help.unhcr.org/slovakia/children/>



#### Soutien d'autres organisations :

